



Assemblée générale

UN LIRD ADV

Distr.
GENERALE

SEP 26 1989

A/C.1/44/1
22 septembre 1989

UNISA COLLECTION

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
PREMIERE COMMISSION

QUESTIONS RENVOYÉES A LA PREMIERE COMMISSION

Lettre datée du 22 septembre 1989, adressée au Président de la
Première Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions adoptées par l'Assemblée générale à la 3e séance plénière de sa quarante-quatrième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Première Commission.

Permettez-moi par ailleurs d'attirer votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session, figurant dans la section II du rapport du Bureau (A/44/250), qui ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière. Je vous serais très obligé de bien vouloir donner suite à ces recommandations.

(Signé) Joseph Nanven GARBA

QUESTIONS RENVOYÉES À LA PREMIÈRE COMMISSION

1. Application de la résolution 43/62 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (P.49).
2. Cessation de toutes les explosions nucléaires expérimentales (P.50).
3. Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (P.51).
4. Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.52).
5. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (P.53).
6. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud (P.54).
7. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (P.55).
8. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires (P.56).
9. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires (P.57).
10. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (P.58).
11. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (P.59).
12. Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement (P.60).
13. Réduction des budgets militaires (P.61).
14. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) (P.62).
15. Désarmement général et complet (P.63) :

[L'Assemblée générale a décidé de porter à l'attention de la Première Commission les paragraphes pertinents du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/44/450), qui doit être examiné directement en séance plénière au titre du point 14.]

- a) Notification des essais nucléaires;
- b) Relation entre le désarmement et le développement;
- c) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi d'armes radiologiques;
- d) Désarmement classique;
- e) Désarmement nucléaire;
- f) Informations objectives sur les questions militaires;
- g) Application des résolutions de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement;
- h) Transferts internationaux d'armes;
- i) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement;
- j) Armements navals et désarmement;
- k) Interdiction de déverser des déchets radioactifs à des fins hostiles;
- l) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement : rapport de la Commission du désarmement;
- m) Désarmement classique à l'échelon régional;
- n) Déversement de déchets radioactifs.

16. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (P.64) :

- a) Désarmement régional : rapport du Secrétaire général;
- b) Désarmement et sécurité internationale;
- c) Gel des armements nucléaires;
- d) Campagne mondiale pour le désarmement;
- e) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique;
- f) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires;
- g) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement : rapport du Secrétaire général;

- h) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie;
 - i) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.
17. Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale (P.65).
18. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (P.66) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport de la Conférence du désarmement;
 - c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement;
 - d) Conseil consultatif pour les questions de désarmement;
 - e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
 - f) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement;
 - g) Non-emploi des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire;
 - h) Effets climatiques de la guerre nucléaire, notamment l'hiver nucléaire;
 - i) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire;
 - j) Prévention d'une guerre nucléaire;
 - k) Semaine du désarmement;
 - l) Programme global de désarmement;
 - m) Proclamation de la décennie commençant en 1990 comme troisième Décennie du désarmement.
19. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (P.67).
20. Armement nucléaire d'Israël (P.68).
21. Respect des accords de limitation des armements et de désarmement (P.69).
22. Question de l'Antarctique (P.70).
23. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (P.71).

24. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (P.72).
 25. Approche globale du renforcement de la paix et de la sécurité internationales conformément à la Charte des Nations Unies (P.73).
 26. Education et information en matière de désarmement (P.151).
-